

lancer). Mar. Nom donné à des cordes auxquelles sont attachées par leurs extrémités les pièces de bois transversales qui portent les voiles : *C'est le sabre aux dents que les matelots se laissent glisser par les BALANCINES pour arriver plus vite au lieu du carnage.* (J. Lecomte.) Les vergues des voiles carrées ont une BALANCINE de chaque côté. (A. Jal.)

— Loc. fam. *Etre pris dans la balancine.* Expression usitée chez les marins pour signifier, Etre dans une situation pénible, embarrassante.

BALANCIOIRE s. f. (ba-lan-sioi-re — rad. balancer). Longue pièce de bois, soutenue dans son milieu par un point d'appui, et à laquelle deux personnes, placées aux deux bouts, impriment un mouvement alternatif d'ascension et de descente : *La BALANCIOIRE est à la fois un objet d'amusement et un instrument de gymnastique.*

— Par anal. Ce qui imite le mouvement d'une balancioire : *Le cheval est une BALANCIOIRE qui marche.* (L.-J. Larcher.)

— Par ext. Appareil au moyen duquel on se balance sur une corde dont les deux bouts sont attachés à une petite distance l'un de l'autre, soit au sommet de deux poteaux ou aux branches d'un arbre, soit à des anneaux fixés au plafond d'une chambre. On dit aussi ESCARPOLETTE. II Sorte de jeu en usage surtout dans les foires, dans les fêtes publiques, et où quatre personnes, placées sur des fauteuils suspendus à une grande roue, montent et descendent, soit en avant, soit en arrière.

— Fig. Baliverne, sornette, conte en l'air, chose peu sérieuse : *Si le public savait pertinemment combien l'argot littéraire renferme de mépris pour lui, il se fâcherait tout rouge contre les ficelles et les BALANCIOIRES à l'aide desquelles on le fait journellement poser.* (Cholier.) Des faiblesses, des points d'orgue, des soupçons, enfin des BALANCIOIRES. (Balz.) *C'est très-bien, mais je n'entends pas que ce serment soit une BALANCIOIRE.* (Labiche.) *Quelle drôle de BALANCIOIRE que la vie de ce monde!* (Cormen.) *La démocratie, à ce compte, serait donc une BALANCIOIRE, et le suffrage universel, dans le secret de vos pensées, une lanterne magique.* (Proudh.)

— Pop. Envoyer quelqu'un à la balancioire. L'envoyer promener, se débarrasser de lui : *Aujourd'hui elles m'envoient très-bien à LA BALANCIOIRE.* (J. Prével.)

— Argot de théâtre. *Faire la balancioire.* Ajouter à son rôle des saillies, des jeux de scène improvisés : *Ce ne sont que les acteurs aimés du public qui peuvent se permettre de FAIRE LA BALANCIOIRE avec quelque succès.*

— Encycl. Une fois en place, la corde de la balancioire forme une espèce d'anneau très-allongé dont la partie la plus basse se trouve à cinquante ou soixante centimètres environ au-dessus du sol. C'est sur cette partie que la personne s'assied, en ayant soin de tenir fortement la corde à droite et à gauche, avec les mains à la hauteur de la tête. On la garnit ordinairement d'un coussinet, d'un petit siège ou sellette de bois, ou même d'un fauteuil. Le mouvement est imprimé au système, tantôt par la personne elle-même, qui donne une impulsion convenable à ses jambes et à tout son corps, tantôt par un aide qui tire et lâche alternativement une cordelette. Un nouveau système qui paraît devoir détrôner tous les autres, consiste à tirer soi-même une corde fixée à la partie supérieure d'un trapèze; là, le balancioire se suffit à lui-même, et c'est double plaisir que de pouvoir s'amuser sans les secours d'autrui.

Le jeu de la balancioire constitue un exercice très-agréable; toutefois il est prudent de ne s'y livrer que deux heures au moins après le repas. De plus, il peut occasionner des accidents fort graves par suite de la rupture de la corde, ou d'une faiblesse, d'un étourdissement qu'éprouve subitement celui que l'on balance. Aussi, dès qu'il le demande, doit-on se hâter d'arrêter le jeu de la balancioire, et ne pas imiter ces imprudents qui, aux cris d'une personne effrayée du rapide mouvement ascensionnel de la corde, se font un sot plaisir de la prolonger et même de l'accélérer encore, au risque de voir la vie de cette personne compromise par une chute imminente. Dans les fêtes publiques, le mécanisme de la balancioire consiste souvent en une vaste nacelle suspendue par six grosses barres de fer entre quatre solides charpentes, afin de recevoir plusieurs personnes à la fois, et il est visité de temps en temps par des inspecteurs. De plus, un large filet enveloppe ce mécanisme, de manière à recevoir les personnes qu'une circonstance quelconque jetterait de dedans en dehors.

Le jeu de la balancioire remonte à une très-haute antiquité, et Demoustier, dans ses *Lettres sur la Mythologie*, en attribue l'origine à une circonstance assez singulière : (Ebalus, roi de Laconie, ayant appris de Bacchus l'art de planter et de cultiver la vigne, fit boire avec excès du vin à ses paysans, qui, dans leur ivresse, s'imaginèrent avoir pris du poison, et tuèrent son fils Icarus : « A peine ce crime eut-il été commis, que les épouses des meurtriers furent saisies d'un transport de fureur et de rage que rien ne put calmer. L'oracle consulté ordonna que, pour expier le crime de leurs époux, on instituât des fêtes en l'honneur d'Icarus; ces fêtes furent nommées les *jeux icariens*. On

les célébrait en se balançant sur une corde attachée à deux arbres : c'est ce que nous appelons aujourd'hui *escarpolette*. »

De la Grèce, le jeu de la balancioire passa en Italie, où les Latins se balançaient sur une corde fixée à des pins, pendant les fêtes des vendanges instituées en l'honneur de Bacchus.

BALANCIOIRE (LA), comédie en un acte, mêlée de couplets de MM. Dumanoir et Lafargue, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Gymnase dramatique, le 2 août 1858. — Qui ne connaît, au moins par la gravure, cette jolie toile de Fragonard, la *BALANCIOIRE*? Une jeune femme se balance entre deux grands arbres. Elle renverse en arrière sa petite tête mutine, et, pendant que l'escarpolette va toucher la plus haute branche, l'espégle lance sa mule coquette à la face épanouie du chérubin qui la berce. Sa jupe tourbillonne, son corsage bat la campagne. Cependant, à travers les massifs du parc ombragé, pointe la figure soucieuse du mari aux aguets. L'imaginaire le métamorphose, écrit M. Paul de Saint-Victor, le brillant critique théâtral de *la Presse*; vous croiriez voir un cerf allongé entre les branchages sa tête coiffée de sombres ramures.

Des taillis les plus hauts non front atteint le faîte.

Cette balancioire de Fragonard, qui jette les bonnets par-dessus les moulins et les jarretières au nez des amoureux, c'est justement celle où voudrait monter et se balancer... sans tomber... une certaine dame Desrieux, qui s'ennuie de trop de bonheur, et, en haine de son repos, pousse des soupirs de violoncelle pour peu qu'un doigt complaisant, celui d'un ami par exemple, tienne l'archet. Elle rêve la passion, ses larmes, ses remords et ses délirs; son existence est trop monotone; la demi-teinte dans laquelle sa vie s'écoule ne lui suffit pas; parlez-lui d'un de ces romans qu'on ébauche à deux et qui n'ont pas de dénouement, dont les péripéties se succèdent sans dommage pour la foi jurée, car la suite se remet toujours à demain, comme dans les feuilletons. M. Desrieux, le mari, homme d'expérience et qui n'a rien de farouche, guéri par un remède homéopathique cette migraine de cœur à laquelle sa femme est momentanément en proie. Il lance sur Mme Desrieux un camarade de collège, jeune premier en activité, M. de Ferney. Ce dernier, qui est épris ailleurs d'une Mme Colomel quelconque, consent cependant à jouer au bénéfice de Mme Desrieux un de ses rôles favoris, afin de rendre service à son ami. Et, comme Mme Desrieux veut des déclarations, ce n'est pas lui qui lui en refusera, au contraire. D'abord en voici une qui arrive en droite ligne du boulevard, où elle a causé les plus grands malheurs; il la sert à grands renforts de cris, de sanglots et de gestes, usant le parquet avec ses genoux, s'arrachant les cheveux comme Antony et grimaçant comme Othello; il déclame, il rugit, il prend l'air exploré et ébouriffé des personnages de l'Ambigu et des héros de romans. L'effroi de Mme Desrieux est à son comble devant ces sous-breux amoureux : « Elle montait, selon l'expression de M. Paul de Saint-Victor, elle montait en balancioire sur la foi des zéphyrs, et c'est l'ouragan qui l'emporte... » Arrêtez! arrêtez! s'écrie-t-elle. Le tour est joué. Elle se jette vite entre les bras de son mari souriant et vengé. Décidément, elle est trop honnête pour user de l'escarpolette de Fragonard et elle a trop de littérature pour prendre au sérieux les déclarations empruntées aux journaux à un sou. C'est une charmante bluette que cette pièce, un bijou pour l'esprit; on y retrouve le ton léger, le ton brillant des meilleures comédies de Dumanoir. — Acteurs : Mlle Delaporte, Madame Desrieux; M. Lesueur, Colomel, etc.

BALANÇON s. m. (ba-lan-son). Techn. Bois de sapin débité en menuiseries.

BALANDRAN ou **BALANDRAS**, s. m. (ba-lan-dran, dra — bas lat. *balandran*, même sens). Ancien manteau long boutonné par devant, espèce de surtout de voyage pour se garantir de la pluie et du froid :

Le soleil dissipe la nue
Récréé et puis pénétre enfin le cavalier,
Sous son balandras fait qu'il sue.

LA FONTAINE.

« S'est dit aussi d'une sorte de manteau de cérémonie qui offrait deux fentes sur les côtés pour passer les bras, et était boutonné par devant.

Pensez-vous, sans avoir ses raisons toutes prêtes, Que le sieur de Provins persiste en ses requêtes, Et qu'il ait, sans espoir d'être mieux à la cour, En un long balandran changé son manteau court? »

RÉGNIER.

II Sorte de redingote à brandebourgs qui a été à la mode pendant quelque temps sous la Restauration : *On substitua au carrick, abandonné depuis deux hivers, le BALANDRAS, espèce de redingote avec chaînettes et olives en soie.* (Illust.)

BALANDRE s. f. (ba-lan-dre). Mar. Sorte de bâtiment de transport : *Il y avait quarante-cinq BALANDRES chargées de munitions de guerre et de bouche.* (St-Simon.)

BALANE s. m. (ba-la-ne — du gr. *balanos*, gland). Crust. Genre de crustacés cirripèdes, longtemps rangés parmi les mollusques, et caractérisés par un test calcaire, conique, composé de plusieurs pièces. On les appelle vulgairement *glands de mer* : *Les BALANES s'attachent à la surface des corps*

sous-marins. (***) Les BALANES étaient connus des anciens. (d'Orbigny.) *La fécondité des BALANES est prodigieuse.* (d'Orbigny.)

— Encycl. Athénée et Macrobe parlent des balanes comme d'un mets recherché. Rumphius dit aussi que le *balane tintinnabulum*, appelé vulgairement *gland de mer*, passe en Chine pour un mets délicat et qu'on l'apprête au sel et au vinaigre. Les balanes furent longtemps considérées comme des mollusques. Linné les réunit avec les anatifes dans son genre lépas compris, ainsi que les oscabrians et les pholades, parmi ses *testacea multivalvia*. Brugnières, le premier, mit les balanes à part et en forma son genre *balanite*.

Les caractères spéciaux des balanes sont : animal conique, déprimé ou cylindroïde, dépourvu de pédicule, ayant les branches attachées à la face interne du manteau. Coquille ou plutôt test conique, ordinairement inféchi, composé de six valves ou pans articulés entre eux. Opercule pyramidal, oblique, ayant quatre valves triangulaires, dont deux présentent un cuilleron droit et plat. Ces animaux respirent au moyen de branches membraneuses, foliacées et frangées, adhérentes à la face externe du manteau. Ils s'attachent à la surface des rochers, des grandes coquilles, des plantes marines et de tous les corps flottants; les flancs des navires en sont souvent couverts. Dans l'eau, ils agitent avec rapidité leurs bras ciliés, et établissent ainsi un tourbillon où s'engagent les petits animaux dont ils font leur nourriture.

On a divisé les balanes en deux groupes, qui diffèrent en ce que l'un est pourvu d'un support calcaire dont l'autre est privé; mais le nombre des espèces n'a pu être déterminé avec exactitude.

BALANEA, **BALANÉE** ou **BALANÉE**. Ancienne ville maritime de la Syro-Phénicie, dépendit primitivement du territoire d'Aradus, fit partie de la Syrie Seconde lors de la réduction de la Syrie en province romaine, et enfin fut comprise par Justinien dans la Théodoride. II Auj. BANIAS.

BALANÉOTE s. et adj. (ba-la-né-o-te — rad. *Balanée*). Géogr. anc. Habitant de la province ou de la ville de Balanée; qui appartient à Balanée ou à ses habitants.

BALANGE s. f. (ba-lan-je). Econ. agr. Sorte de cuvier ovale, fixé à demeure sur une charrette, et qui sert, dans certains pays, pour transporter la vendange de la vigne au pressoir.

BALANGHAS s. m. (ba-lan-gass). Bot. Espèce du genre sterculier, qui exhale un parfum de vanille.

BALANGUE s. f. (ba-lan-ghe). Bot. Fruit de Madagascar, provenant d'un végétal inconnu.

BALANICEPS-ROI s. m. (ba-la-ni-sèps — du gr. *balanos*, gland, et du lat. *caput*, tête). Ornith. Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers : *Le Muséum d'histoire naturelle de Paris vient de recevoir du consul de France en Égypte un BALANICEPS-ROI. Ce singulier échassier, à bec énorme, a été pris dans le Soudan, sur le Nil Blanc.* (A. Rouvière.)

BALANIDE adj. (ba-la-ni-de — rad. *balane*). Crust. Qui ressemble à un balane. II On dit aussi *BALANÉ*, *ÉE*, et *BALANISTÉ*, *ÉE*.

— s. m. pl. Famille de crustacés cirripèdes, ayant pour type le genre *balane* : *Le cône des BALANIDES est remarquable par les cavités tubuleuses dont il est percé dans sa longueur.* (S. Rang.)

BALANIFÈRE adj. (ba-la-ni-fè-re — du gr. *balanos*, gland, et du lat. *fero*, je porte). Bot. Syn. de *balanophore*, qui est préférable, *balanifère* étant un mot hybride.

— s. m. pl. Nom proposé pour la famille dont les espèces ont pour fruit des glands, tels que le chêne, etc. Le nom de *cupulifères* a prévalu.

BALANINE s. m. (ba-la-ni-ne — du gr. *balanos*, gland). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des curculionides, dont une espèce, la *balanine* ou charançon des noisettes, est très-commune en Europe.

— Encycl. Germar a formé ce genre aux dépens des rynchones de Fabricius, et Schöenherr le range parmi ses gonatocères, division des érichinides. Le corps des *balanines* est ovale et de forme presque naviculaire; ils ont une trompe grêle, dont la longueur dépasse souvent celle du corps. Schöenherr en décrit vingt-deux espèces, dont cinq appartiennent à l'Amérique, trois à l'Afrique, deux aux Indes et à la Nouvelle-Hollande, et douze à l'Europe. Parmi celles-ci, la plus remarquable est le charançon des noisettes, de Geoffroy; sa longueur est de 7 à 8 millimètres; avec sa trompe effilée, ce *balanine* perce les noisettes qui commencent à se former, y introduit un œuf, et la jeune larve qui en provient vit aux dépens de l'amande.

BALANITE s. m. (ba-la-ni-te — du gr. *balanos*, gland). Bot. Genre de plantes qui n'a pu encore être rapporté avec certitude à aucune famille, mais qui paraît voisin de celle des olacées. L'unique espèce est un arbre qui croît dans les régions chaudes de l'Afrique.

— Crust. Nom donné aux espèces fossiles du genre *balane*.

— Minér. Nom donné par Pliny le Natu-

liste, parce qu'elle avait la forme d'un gland de chêne, à une pierre précieuse, verdâtre ou couleur de bronze, dont la nature est inconnue.

— Méd. et art vétér. Inflammation de la membrane muqueuse qui revêt le gland et la face interne du prépuce.

— Encycl. Foss. Brugnières donna le nom de *balanite* au gland de mer (*balanus tintinnabulum*); mais, depuis, les naturalistes ont employé ce nom pour désigner les balanes fossiles, c'est Bajerus qui, le premier, a signalé ce genre de fossiles. Schlottheim a trouvé des *balanites* dans des terrains inférieurs à la craie; mais ils sont beaucoup plus communs dans le calcaire grossier. On en connaît aujourd'hui environ trente espèces, trouvées dans la plupart des pays de l'Europe, et dont quelques-unes se confondent avec les espèces vivantes.

— Bot. Quelques botanistes pensent que le genre *balanite* doit être rangé dans la petite famille des olacées. La *balanite* d'Égypte, que Linné appelait *Xymenia Aegyptiaca*, est un arbre aujourd'hui assez rare, qui est propre à l'Égypte, à la Nubie et à l'Abyssinie. Rafenau-Delile pense que le *Persea* des anciens, décrit par Théophraste, n'était point un avocatier, comme on l'a cru longtemps, mais un *balanite*, et que c'est aujourd'hui l'arbre nommé *deglyt* par les habitants du pays. Les caractères de cette plante sont : calice quinquéparti; cinq pétales hypogynes, ainsi que les étamines, qui sont au nombre de dix; ovaire quinqueloculaire; drupe ovoïde, uniloculaire et monosperme; noyau ligneux et pentagone; graine suspendue, apéritissime; embryon rectiligne, à radicule supérieure.

— Méd. L'inflammation catarrhale du gland de la verge, chez l'homme, est une affection commune. Si la muqueuse du gland est le siège exclusif de l'inflammation, il y a *balanite* proprement dite; lorsqu'elle porte sur la muqueuse du prépuce, l'affection prend le nom de *posthite*. Il arrive fréquemment que l'inflammation qui a débuté sur l'une des deux muqueuses s'étend à l'autre; il y a dans ce cas *balano-posthite*. Cette affection se présente très-communément chez les jeunes gens et se développe lors de leur premier commerce avec les femmes. On ne saurait trop appeler l'attention sur cette cause si fréquente de *balanite* chez beaucoup de jeunes gens atteints de cette légère infirmité congénitale, connue sous le nom de *phimosis*, et qui consiste en ce que le gland reste en permanence recouvert par le prépuce. Les soins de propreté, dont les organes sexuels doivent toujours être l'objet, sont négligés, et les parties couvertes acquièrent une susceptibilité particulière qui résulte de l'action permanente de l'irritation. La circoncision pratiquée chez les juifs et les mahométans possède, entre autres avantages, celui d'aguerir les organes externes de la génération chez l'homme et de les garantir, dans un bon nombre de cas, contre les inflammations dont ils peuvent devenir le siège. La *balanite* peut survenir chez les hommes qui ont l'ouverture du prépuce étroite, par l'accumulation seule de la matière sébacée. La masturbation y prédispose; mais la cause la plus efficace est un commerce sexuel trop répété ou exercé avec des organes disproportionnés. La *balanite* se déclarera plus facilement après un coït avec les femmes qui ont un écoulement lochial menstruel, une leucorrhée, ou surtout une affection vénérienne.

La surface muqueuse du gland enflammé sécrète une humeur semblable à celle de la blennorrhagie. Elle a quelquefois une odeur très-repoissante, qui est analogue à celle du vieux fromage. Le malade se plaint d'une démangeaison, quelquefois très-incommode, puis d'une cuisson, d'une chaleur vive qui peut s'étendre à toute la verge. Les parties se gonflent; pour peu que le prépuce se tuméfie, qu'il soit étroit et prolongé, il y a impossibilité de découvrir le gland, c'est le *phimosis*. Si le gland a d'abord été déglacé, il est étranglé à son collet; il y a *paraphimosis*. Cette circonstance aggrave la maladie, c'est-à-dire qu'elle peut la faire durer très-longtemps. Quand on peut apercevoir le gland, on voit sa membrane muqueuse plus rouge, surtout sous la couronne. La quelquefois, et sur d'autres points, elle est comme dépolie et offre à nu ses papilles; comme on le dit maintenant, sa surface est vésicatoire. La marche de la *balanite* est aiguë; elle cesse bientôt, surtout si le malade suit un traitement rationnel. Cependant, on a vu quelquefois la *balanite* revêtir une forme chronique; c'est lorsqu'au lieu d'être un accident primitif de la syphilis, elle en est un accident consécutif, ce qui est un cas fréquent. Une portion du gland reste alors plus sensible, plus rouge, et de ce point s'irradient de nouvelles traînées inflammatoires pour peu que les rapports sexuels soient répétés. La *balanite* peut être accompagnée de chancres, de végétations, d'engorgements ganglionnaires, etc.

Le traitement est des plus simples et réside spécialement dans l'emploi de soins très-minutieux de propreté. Un pansement bien efficace consiste à placer, quand on le peut, de la charpie fine sur le gland, dans la rainure qui est au-dessus de la couronne, afin d'empêcher le contact de la muqueuse du prépuce avec celle du gland. Rien n'est plus favorable à la persistance d'une inflammation que le contact mutuel des deux surfaces enflammées. La